



Les procès s'enchaînent contre les membres de la LADDH

Kamel Eddine Fekhar, membre de la section de la LADDH à Ghardaïa (700 km au sud d'Alger) comparait, mardi 31 mai 2011, devant le Tribunal correctionnel de Ghardaïa. Fekhar, qui est aussi membre du Conseil national de la LADDH, est poursuivi sous l'accusation « d'incitation à mettre le feu à une voiture de police », sur la base des articles 41, 396 et 396 bis du Code Pénal.

La peine encourue par Kamel Eddine Fekhar est la réclusion criminelle à perpétuité.

Fekhar est poursuivi pour des faits qui se sont produits le 27 février 2009, où une voiture de police stationnée devant le commissariat a pris feu. La police n'a pu mettre la main sur les éventuels responsables de cet acte. C'est sur la base du témoignage d'un jeune homme, survenu un mois après les faits, que la procédure fut déclenchée. Ce jeune qui serait connu des services de polices, aurait déclaré avoir entendu le principal prévenu dire « dans un café » que c'était lui qui a mis le feu à la voiture de police sur « demande » de Fekhar et en contre partie d'une somme d'argent. Kamel Eddine Fekhar a été mis sous contrôle judiciaire et privé de son passeport.

La LADDH dénonce avec vigueur l'acharnement policier et judiciaire qui vise depuis de nombreuses années le militant Fekhar et lui assure de tout son soutien.

Par ailleurs, un autre membre de la LADDH comparaitra devant le tribunal de Laghouat (350km au sud d'Alger) le 7 juin 2011. Il est accusé du délit d'attroupement non armé, agression avec violence sur les agents de la force publique. Voir communiqué LADDH (<http://www.la-laddh.org/spip.php?article778>)

La LADDH s'interroge sur le fait que ses militants dans les Wilayas de Ghardaïa, El-Bayadh, et Laghouat soient systématiquement harcelés et poursuivis en justice à cause de leur engagement en faveur de la défense des droits de l'Homme dans leur région.

La LADDH saisit le Rapporteur Spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme des Nations Unies et l'Observatoire international des défenseurs des droits de l'Homme, sur la pression contenue des autorités sur les défenseurs des droits de l'Homme en Algérie.

Alger le 30 mai 2010
Le Président
Mostefa BOUCHACHI